

6

L'action internationale de l'opposition: La transnationalisation de la vie internationale camerounaise

Yves-Alexandre Chouala

Cette étude porte sur le comportement international de l'opposition politique camerounaise. L'opposition politique est ici un terme générique qui désigne la multitude des regroupements politiques qui travaillent à la conquête du pouvoir. L'analyse de l'action internationale de l'opposition renvoie à l'effort d'objectivation des dynamiques d'exportation non seulement de la concurrence et des luttes politiques internes, mais aussi de la reproduction à l'extérieur des frontières de l'État de la configuration des positions et des rapports de force politiques qui structurent le champ politique interne. Il s'agit par ailleurs d'un thème qui porte sur la démonopolisation gouvernementale du marché diplomatique. L'analyse de l'action internationale de l'opposition permet alors de rendre compte d'une part de la vie extérieure des entreprises partisans anti ou contre-gouvernementales et, d'autre part, de la transformation qui marque de l'intérieur la vie internationale de l'État camerounais longtemps structurée autour de la diplomatie gouvernementale.

Dans le cadre d'une problématique globale de la « conjoncture de crise » de la vie internationale de l'État camerounais, cette étude se construit autour d'une double hypothèse qui se nourrit de la dialectique de la défrontièrisation (crise du principe de territorialité de l'État), de la « pluralisation » (démultiplication et transnationalité des acteurs de la scène politique nationale) et de la « civilisation politique internationale » (émergence et consolidation d'un patrimoine idéologico-politique et éthico-axiologique commun des sociétés politiques). Plus concrètement, l'action internationale de l'opposition camerounaise traduit une érosion du monopole étatique de l'action internationale; une projection à l'extérieur des frontières nationales de la déréglementation; de la fluidité ou du désordre qui caractérise le champ politique national. D'où une transnationalisation de la vie internationale de l'État qui favorise l'avènement des diplomaties parallèles parfois « semi-publiques », parfois entièrement privées. L'action internationale de l'opposition politique camerounaise pourrait par conséquent être envisagée dans la perspective d'une paradiplomatie trans-

nationale: diplomatie non officielle et parallèle en ceci qu'elle ne saurait traduire la vision internationale légitime de la totalité nationale; paradiplomatie en ceci qu'elle est élaborée et conduite par des acteurs infra-étatiques qui contestent ouvertement la diplomatie gouvernementale, « sub-diplomatie » à la fois bilatérale et multilatérale en raison de la diversité des interlocuteurs internationaux de l'opposition qui incluent les États, les organisations internationales, les multinationales et les réseaux divers.

L'étude de « la contestation [oppositionnelle] de la politique étrangère » (Charillon 1995:73-109) de l'État camerounais s'inscrit dans une perspective analytique qui procède à un retournement des modèles classiques de l'analyse des entreprises partisans. Il permet de sortir un tant soit peu du ghetto théorique qui a enfermé l'analyse des partis politiques en général dans « une perspective largement interniste » (Dieckhoff et Jaffrelot 1998:59-74). La perspective atomistique a dominé l'épistémologie partisane. À titre illustratif, M. (Ostrogorsky 1979) rend compte de la dynamique partisane dans un contexte purement interne. Quant à Gaxie 1993, il semble négliger la dimension internationale des entreprises partisans. L'étude de M. Ben Rondhane (1997:63-159) sur « Les groupements de l'opposition politique séculière en Tunisie » est porteuse de la même méprise; tout comme celle de (Kane 1998:185-208) sur « Les partis politiques et la démocratie au Mali ». Pourtant la dynamique historique des formations partisans en quête de pouvoir décèle une dimension internationale et transfrontière comme le montre si bien, dans le cas du Cameroun, l'étude de (Seutcheu 1993) sur la transformation des Nations-unies en tribune de revendication politique interne par l'Union des populations du Cameroun – parti nationaliste qui n'hésita pas à recourir à la lutte armée contre le colonisateur français (Joseph 1986). L'international est ainsi un champ depuis toujours sollicité et investi par les partis d'opposition qui influencent largement les politiques étrangères des États (Hagan 1993). Le cadre international est davantage sollicité aujourd'hui dans une conjoncture mondiale de « la fin des territoires » (Badie 1995) et de l'émergence d'une civilité politique internationale. En effet dans un contexte où l'environnement international, à travers les réseaux et les diverses configurations qui le structurent, fournit aux groupements politiques des moyens et des ressources leur permettant de s'organiser parallèlement, en marge ou contre le pouvoir central, on mesure l'enjeu de l'action internationale de l'opposition en tant que dynamique et stratégie de mobilisation par celle-ci des ressources matérielles et symboliques extérieures nécessaires à son ascension politique interne, en jouant sur une diversité d'arènes: l'arène institutionnelle, l'arène de l'influence et l'arène transnationale.

En effet, l'appréhension de l'interaction entre l'interne et l'externe s'est traditionnellement faite à partir de la posture qui considère l'interne comme le déterminant majeur des modalités d'engagement de l'État à l'extérieur de ses frontières: le *linkage politics* se structure largement autour de l'unilatéralisme interne-externe (Roseneau 1969). On le voit clairement dans certaines études de la politique étrangère du Cameroun où la structuration institutionnelle du champ étatique camerounais est présentée comme la source de vitalité et le facteur déterminant des orientations de la politique étrangère du pays (Oyono 1990). Dans une étude comparative sur les « biculturalismes » canadien et camerounais, (Nkoum-Me-Tseny 1996) tente de montrer comment la nécessité d'intégrer la particularité anglophone dans le dernier cas et la particularité québécoise francophone dans le premier cas contribue à produire une orientation particulière de la diplomatie dans ces deux États « biculturels ». La conception de la politique étrangère comme simple continuation de la politique interne légitime cette posture que corrobore d'ailleurs l'action internationale routinière des États¹. Le système international largement structuré autour des États pourrait à juste titre être considéré comme le principe de raison de cette lecture de l'externe à partir de l'interne (Merle 1988).

Pourtant la politique externe n'est pas qu'une reproduction des enjeux politiques internes. Si le discours international reste encore, dans une mesure relativement large, un discours stato-centrique, il reste néanmoins que l'émergence du discours transnational qui va de pair avec la formation progressive d'un patrimoine idéologico-symbolique, politico-économique et éthico-axiologique commun des sociétés politiques (Sindjoun 1997), s'affirme de plus en plus comme le cadre contraignant de l'action politique (Badie 1995). Il existe désormais des valeurs transcivilisationnelles et transétatiques qui servent d'utopie critique et créatrice à la construction des ordres politiques internes (de Oliveira et Tandon 1995). Ainsi, l'économie de marché, le régime démocratique, le modèle de gestion de la totalité économique et sociale sous la modalité de la « bonne gouvernance », les droits de l'Homme, la protection de l'environnement et des écosystèmes sont autant de normes politiques qui structurent l'État de droit; lequel « État de droit se présente dans les sociétés contemporaines comme une véritable contrainte axiologique, dont dépend la légitimité politique » (Chevallier 1994:7). L'international comme producteur de l'ordre politique interne qu'on voudrait souligner à ce niveau n'équivaut pas à une simple imposition ou exportation du modèle politique. Il s'agit plutôt d'une recombinaison politique qui intègre les impératifs de la communauté internationale et les exigences socio-politiques purement locales, si bien qu'il conviendrait plutôt de parler d'une « réinvention » au sens de (Bayart 1994) ou d'une « copro-

duction » au sens de Sindjoun (1999:23-25). La « localisation »/ « vernacularisation » (Appadurai 1997) du mondial l'infléchit, le réadapte considérablement. Mais le mondial reste ici la souche référentielle, la tour politique de l'action interne.

L'émergence d'une politique transnationale irradiant l'espace politique mondial semble aussi un des fondements importants de la possibilité qu'ont les formations partisans d'opposition d'agir sur la scène internationale. Cette transnationalité des biens politiques semble structurer l'interdépendance et l'osmose entre les pluralismes mondial et national. Autrement dit, la pluralisation des champs politiques nationaux, en tant qu'indice et marqueur de civilisation politique, autorise le déploiement de chaque groupement politique sur l'arène internationale dans un contexte de structuration tout aussi plurielle de cette arène internationale. Et les formations politiques au pouvoir sont d'autant plus enclines à accepter, voire à encourager le déploiement international des formations partisans concurrentielles, qu'il leur sert de caution d'ouverture du champ politique. C'est l'instrumentalisation de l'action internationale de l'opposition par les régimes qui gouvernent. Toutefois l'action internationale de l'opposition est aussi dans une certaine mesure un canal d'influence du jeu politique interne par un certain nombre d'acteurs de temps à autre marginalisés par les acteurs officiels.

Si l'international participe largement à la structuration du champ politique interne des États, il s'affirme dès lors comme un cadre de l'action politique interne. Ainsi il ne se pose plus uniquement en contrainte politique mais plutôt en ressource de l'action politique, c'est-à-dire qu'il est mobilisé et mis au service des stratégies (Dobry 1992) de conquête et/ou de conservation du pouvoir politique interne. Dans le cadre de la compétition politique interne en vue de la conquête du « trophée » que représente le pouvoir suprême, l'international devient un enjeu que chaque formation partisane s'emploie à gagner. De fait, l'international s'est avéré pendant les années de braise qui ont vu la disqualification et la déconstruction des monolithismes politiques, une véritable ressource pour les acteurs et activistes du changement politique. Dit autrement, dans la conjoncture liée à la délégitimation des autoritarismes (Mbembe 1992:37-64), l'international, en tant que béquille de positionnement politique interne, offrait des soutiens décisifs dans un contexte sinon de décrépitude, du moins de relâchement des appuis extérieurs des monarchies en crise. De nos jours, le scénario dit de la « restauration autoritaire », c'est-à-dire le contournement du pronostic démocratique des transitions politiques dans la plupart des « nouvelles démocraties » africaines s'inscrit globalement dans le processus de renouvellement, par les autoritarismes en mue, des bases et des soutiens extérieurs de leur pouvoir (Hebga 1995).

Aussi, l'arène internationale est un champ d'exercice de la compétition politique interne. Dans un contexte où la plupart des États africains sont considérés sinon comme sans souveraineté du moins comme ayant des « souverainetés négatives » (Jackson 1994); c'est-à-dire comme étant des États dans lesquels les anciens maîtres coloniaux et les réseaux de tout acabit (Vershave 1998) détiennent les rênes du pouvoir véritable, on comprend la propension des formations partisans en quête de pouvoir à intensifier prioritairement leur action sur l'échiquier international bilatéral, multilatéral et transnational. Il convient donc de prendre au sérieux la «défrontièrisation» des marchés politiques qui induit une transnationalisation de la vie internationale des États.

La perspective théorique globale de discussion de ces hypothèses-argumentaires est celle d'une sociostratégie² internationaliste des acteurs multicentrés/sub-étatiques qui s'appuie de manière forte sur la crise du paradigme territorial (Postel-Vinay 1998:163-173) et la collusion entre monde des États et monde multicentré. Il s'agit, à l'intérieur de ce site théorique essentiellement construit pour une lecture relativement renouvelée de la dynamique transfrontière des groupements socio-politiques d'opposition (II), de saisir le mouvement profond de la démultiplication des réseaux partisans qui procèdent à la démonopolisation gouvernementale du droit d'entrée sur la scène diplomatique et de mettre en exergue les ouvertures institutionnelles qui autorisent l'élaboration et la mise en œuvre d'un agenda de politique étrangère par entreprises partisans contre-gouvernementales (I).

Les fondements institutionnels de l'action internationale de l'opposition

Les dispositions institutionnelles qui régissent les formations partisans autorisées à concourir pour le pouvoir d'État ainsi que les nomenclatures organisationnelles de ces dernières peuvent être de précieux indicateurs des potentialités réelles d'action internationale des partis. Il convient ainsi dans cette analyse d'accorder une attention particulière à l'examen des dispositions légales et à la structuration organisationnelle des entreprises partisans avant leur mise en perspective comme de véritables forces de mobilisation et d'action politiques. Qu'est-ce qui rend possible l'élaboration et la conduite des politiques extérieures par des entités sub-étatiques, notamment les partis politiques non détenteurs du pouvoir d'État ? Peut-on trouver des fondements institutionnels à cette action internationale ? Des réponses que les corpus institutionnels des États, et du Cameroun notamment, fournissent à ces interrogations capitales semble dépendre la juste appréciation de l'intérêt croissant des entreprises partisans et des entités non-souveraines pour la scène internationale (Hocking 1994:409-420). De même elle peut fournir des éléments d'explication sur la ca-

pacité des entreprises partisans à investir avec beaucoup de facilité un champ sur lequel les entités étatiques entendent garder un monopole quasi absolu.

L'externe, prisme d'institutionnalisation des entreprises partisans

Dans un contexte camerounais où la parlementarisation politique est admise comme mode légitime de structuration du champ socio-politique, le phénomène partisan, et par ricochet d'opposition, fait l'objet d'une reconnaissance et d'une consécration par la constitution et la loi. Organisation relevant du droit constitutionnel dans le système légal camerounais, les partis politiques ont ici un statut légal dont la portée pratique est l'exclusivité du suffrage. Le constituant et le législateur ont entendu donner le monopole de l'expression des suffrages aux formations partisans comme l'atteste l'art. 3 de la Constitution du 18 janvier 1996: « Les partis et formations politiques concourent à l'expression du suffrage. Ils doivent respecter les principes de la démocratie, de la souveraineté et de l'unité nationale... ». Si le système légal offre un statut positif aux entreprises partisans, il structure aussi une circonscription et un contrôle du champ d'action de ces dernières. Dans la consécration institutionnelle du phénomène partisan, l'externe apparaît en ce qui concerne la recherche des ressources financières et matérielles comme un champ d'action politique prohibé aux entreprises partisans. C'est un champ frappé du sceau de l'interdit. La loi n° 90/056 du 19 décembre 1990 relative aux partis politiques l'indique clairement d'abord en son article 9 qui stipule: « Ne peut être autorisé, tout parti qui (...) reçoit les subsides de l'étranger ou dont l'un des dirigeants réside à l'étranger »; ensuite en son article 10 qui souligne avec force: « il est formellement interdit à un parti politique de recevoir des financements de l'extérieur ». Parmi les conditions à remplir pour diriger un parti politique, l'article 11 précise que « Nul ne peut être dirigeant d'un parti s'il ne réside pas sur le territoire national ». Comme on le constate, la recherche et la mobilisation à l'extérieur des frontières des ressources financières nécessaires pour le combat politique interne est prohibée aux formations partisans. Il est possible de voir dans cette exclusion du registre externe du répertoire d'action des formations partisans, pour ce qui est de la recherche des ressources matérielles et financières, une volonté du constituant et du législateur de ne pas procéder à une démultiplication de l'action internationale de l'État dans la recherche d'aide financière étrangère. Le souci ici semble être: une nation, une politique étrangère. Dans certaines démocraties occidentales, au Royaume-Uni voire en France, l'unicité de l'action internationale de l'État a été recherchée à travers l'institutionnalisation – relativement lâche – de la consultation de l'opposition par le pouvoir en ce qui concerne les grandes questions et orientations de la politique étrangère.

Au Cameroun, la loi procède à une forte internalisation des activités partisans. L'ouverture des comptes bancaires des formations partisans, selon l'article 12, doit se faire « exclusivement au Cameroun ». Pour sa part, l'article 13 stipule: « Tout parti politique peut recevoir des dons et legs mobiliers provenant exclusivement de ses membres ou des personnes installées au Cameroun ». La fermeture relative du champ externe aux activités des entreprises partisans est une donnée fondamentale de l'institutionnalisation de la parlementarisation politique. La pertinence constitutionnelle du refus de l'incursion des entreprises partisans dans un terrain d'action qui relève du monopole gouvernemental semble indiquer le refus du législateur de légitimer la concurrence, voire le conflit des compétences au sein de l'arène externe. Il pourrait s'agir là d'un acte « d'anti-jeu », d'une obstruction constitutionnelle qui tente d'éviter aux gouvernements une farouche concurrence. La pertinence de la législation prohibitrice des ressources externes aux partis politiques d'opposition³ semble problématique; car si la politique externe est considérée comme « la partie de l'activité politique interne tournée vers l'extérieur des frontières »; s'il y a une nécessaire interrelation entre l'interne et l'externe, alors toute politique étrangère, dans un contexte multipartiste devrait nécessairement être plurielle. C'est cette pluralité des relations extérieures de l'État qui est pourtant de l'ordre de la réalité malgré les dénégations de la loi. Par ailleurs, l'intergouvernementalisme de la politique étrangère fermement défendu par le système légal ainsi que le retrait de cette dernière du domaine d'activité des formations partisans subséquent ne cadrent nullement avec la localisation géographique des partis politiques. Dans leur implantation effective, les partis politiques débordent les cadres nationaux. Le RDPC et le SDF, les deux principaux partis politiques du Cameroun actuel ont chacun une section française. Si on admet que les présidents des sections font partie du parti-appareil; c'est-à-dire du bloc dominant et dirigeant du parti, on peut déjà voir la transgression de la loi sur les partis politiques qui rejette l'externalité de la résidence pour tout membre dirigeant d'un parti.

De plus, la loi fondamentale, dans les conditions nécessaires à la mise sur pied d'une formation partisane qu'elle énonce, insiste seulement sur le respect des « principes de la démocratie, de la souveraineté et de l'unité nationale ». Aucune disposition légale n'interdit aux entreprises partisans l'élaboration des doctrines en matière de politique étrangère. La loi sur les partis politiques ne l'interdit pas non plus. Bien plus, dans la doctrine ou la profession de foi requise pour leur légalisation, les partis indiquent leur vision légitime des affaires internationales, de même que l'action internationale spécifique qu'ils entendent promouvoir. Un parcours des différentes doctrines des partis politiques camerounais est très édifiant à cet égard. Ainsi, la thèse 26 de la charte du

Rassemblement démocratique du peuple camerounais (RDPC) parle « De la communauté internationale » et promeut le nouveau système économique international, le non-alignement, la libération totale de toute l'Afrique comme les principes cardinaux de son action internationale. Dans sa doctrine le Social Democratic Front (SDF) indique qu' « il adhère à la démocratie des Droits de l'Homme, souscrit à la charte de l'OUA, à celle de l'ONU... ». Il en est de même du Mouvement social pour la nouvelle démocratie (MSND) de Me Yondo Black Mandengue qui entend « fonder son action et son projet de société sur le respect des Droits de l'Homme et du citoyen, conformément à la charte de l'Organisation des Nations Unies et à celle de l'Organisation de l'unité africaine ». Le Cameroon Peoples Party (CPP) de Tita Fon Samuel fait dans le même credo: « The Cameroon People's Party shall subscribe to the Charters of the OAU (...), the UNO (...) UNESCO and UNICEF, the International Red Cross Society, the World Health Organisation in matters of Youth and orientation as a means to help these organisations reach their goals in our country ». Dans ses « Relations internationales », le Mouvement pour la démocratie et le progrès (MDP) de Samuel Eboua parle d'une « diplomatie (...) qui ne devra pas manquer d'influencer le monde » ainsi que d'une « présence [qui devra] se manifester de façon remarquable dans les organisations internationales » de même qu'il réaffirme « l'attachement du Cameroun (...) à la recherche des solutions aux différends par le dialogue, à la coopération internationale dans l'esprit d'un nouvel ordre international plus juste et plus égalitaire ». Quant au Front démocratique révolutionnaire (FDR) de Olinga Cyprien, il entend « redynamiser la coopération sous-régionale par le soutien politique et financier à l'UDEAC et à la CEAC de même qu'à la communauté économique africaine»⁴.

Il y a ainsi, dans le système légal des entreprises partisans, comme une dialectique de la fermeture et de l'ouverture du champ externe. On pourrait même avancer l'idée selon laquelle en admettant aux formations partisans d'avoir une vision internationale, la législation en la matière comporte une ouverture implicite qui constitue le fondement de l'action internationale des associations politiques.

En effet, l'inter étatism, mieux l'inter gouvernementalisme du droit international semble de plus en plus très peu apte à régir un monde marqué par le recul de l'État comme acteur sinon unique du moins dominant de la scène internationale. Les normes juridiques d'ordonnancement des entreprises partisans comportent de nombreuses ouvertures du champ international aux associations politiques quelles qu'elles soient. L'un des premiers acquis qui découle de cette situation est celui de la difficulté sérieuse du droit intergouvernemental à régir le transnationalisme qui est la marque spécifique du monde actuel. De nos jours en tout cas, la dénégation relative du champ international

à l'opposition par le système légal semble un archaïsme juridique. Dans la réalité, les formations partisans d'opposition disposent dans la plupart des cas, de plus en plus d'influence internationale — comme on l'a vu avec le SDF de John Fru Ndi pendant les années 1990-1992, ou avec le Rassemblement des républicains (RDR) de Alassane D. Ouattara en 1999 — de richesses et de prestige international que nombre de partis au pouvoir. Ces partis portent le drapeau officiel de l'État. Certains possèdent une armée, des consultants, experts et agents de renseignements internationaux et parfois des services diplomatiques beaucoup plus puissants que ceux des régimes au pouvoir. Au Cameroun, durant la première moitié de la décennie 1990 et au-delà, il n'est pas exagéré de dire que les batteries diplomatiques de l'opposition ont été plus puissantes que celles du gouvernement en ceci que l'opposition a réussi à construire la perception du Cameroun comme Etat « anti-démocratique » dans l'opinion publique internationale. Ainsi par exemple, le 10 novembre 1992, Radio France Internationale (RFI) annonçait que l'Allemagne avait décidé de la suspension de sa coopération avec le Cameroun en raison de « la violation des droits de l'homme et du mauvais traitement infligé aux leaders de l'opposition par le gouvernement camerounais » (Ngniman 1993).

Au demeurant, le cas camerounais montre que la paradiplomatie de l'opposition, pendant les années 1990, a eu pour principal « gain » la délégitimation internationale de la figuration au gouvernement. La carte de visite du régime RDPC telle que élaborée par l'opposition et allègrement reçue par la communauté internationale indiquait: régime anti-démocratique ne respectant pas les droits de l'Homme, corrompu et organisateur de scrutins opaques et irréguliers, intimidateur, etc. Le porte-parole du régime, le Professeur Augustin Kontchou Kouomegni avait alors parlé d'un « encerclement médiatique ». Si les partis d'opposition ont progressivement une présence relativement comparable à celle des régimes au pouvoir sur la scène internationale, le plus grand défi juridique du « temps mondial » actuel serait alors celui de la « désétatisation » de l'ordre juridique international.

La structuration des entreprises partisans en mouvements internationaux, la béquille structurelle de l'action internationale

La structuration organisationnelle de certaines associations politiques leur donne une ouverture sur la scène internationale. Cette ouverture peut se distinguer à deux niveaux dans la structure organisationnelle des partis: la participation de certains partis politiques aux mouvements politiques internationaux et la création, au sein de leurs instances dirigeantes d'une structure au moins chargée spécialement des « affaires étrangères », des « relations internationales » ou des « relations extérieures ».

Au Cameroun, chacune des grandes formations d'opposition dispose d'une structure bureaucratique chargée d'élaborer son agenda international et de mettre en œuvre sa « micro-diplomatie ». Le SDF dispose ainsi d'une « Commission des affaires étrangères » présidée par Henry Ndiwah. Tous les autres partis disposent soit d'un « Bureau », soit d'un « Secrétariat » des affaires étrangères. On pourrait voir dans cette structuration organisationnelle l'affirmation ou bien l'autonomisation de leurs propres lignes diplomatiques par les oppositions. Il pourrait aussi s'agir là d'un acte fort de « désétatisation », mieux de « dégouvernementalisation » de la diplomatie, de sa fragmentation ou de sa pluralisation. Cette pluralisation se comprend mieux si on lit les nomenclatures des partis politiques sous la forme des « Shadow Cabinet/Government ». En vérité, la distribution des postes au sein de l'appareil du parti semble indiquer celle qui pourrait avoir cours au sein du gouvernement en cas de conquête du pouvoir suprême. Les commissions de la Communication, des Finances, des Affaires politiques, des Affaires étrangères, des Affaires sociales et sanitaires etc. sont présidées par de potentiels ministres. Les présidents des commissions ou des bureaux des affaires étrangères; bien que « libres de toute souveraineté » et travaillant à l'érosion des certitudes et des acquis diplomatiques des gouvernements qui agissent pourtant au nom de la nation toute entière ne sont pas interdits ni inquiétés par les pouvoirs en place. Pourtant la fermeture du champ extérieur aux partis politiques devrait pouvoir déclencher logiquement une action coercitive contre ceux des militants de l'opposition qui se donnent pour mission d'agir sur la scène internationale. On pourrait donc conclure à une échappatoire structurelle face à la fermeture juridico-institutionnelle du champ international. La structure organisationnelle du parti permet d'accomplir ce que la loi prohibe. Encore conviendrait-il de faire remarquer que la lettre de la loi interdit seulement les « financements extérieurs »; ce qui peut vouloir signifier que la recherche des soutiens politiques et symboliques est admise et que de ce point de vue l'action internationale des formations politiques concurrentes de celles au pouvoir relève de l'ordre de la légalité.

La participation de certaines entreprises partisans à des mouvements politiques internationaux est un autre canal d'action internationale pour les formations politiques d'opposition ou du pouvoir. C'est le cadre par excellence de promotion des forces sub-nationales en véritables acteurs des relations internationales. Cela s'est vu dans le cadre de l'Interafricaine socialiste qui a tenté, en lieu et place des États, une « confédération des partis socialistes africains »⁵. Même si le multipartisme était effectif dans tous les pays représentés au sein de l'Interafricaine socialiste, il convient néanmoins de faire observer que tous les partis affiliés à cette organisation étaient sinon détenteurs du moins partici-

paient à la gestion du pouvoir politique dans leur pays respectif⁶. À partir de ce moment la collusion ou l'osmose entre une Interafricaine intergouvernementale et inter partisane était possible. Toutefois, l'Interafricaine socialiste s'est toujours présentée comme la seule forme de coopération institutionnalisée entre partis africains (Gueblaoui 1987). Ce qui est intéressant de voir ici c'est comment les partis africains d'obédience socialiste qui ne participaient qu'à des gouvernements d'ouverture et qui, de ce fait, étaient exclus des postes de souveraineté, se trouvaient dans une conjoncture très favorable pour l'intensification de leurs relations internationales.

Dans la conjoncture politique internationale actuelle, l'Internationale socialiste offre à nombre d'entreprises partisans d'opposition un cadre privilégié d'action internationale (Devin 1993). Au Cameroun le SDF y trouve une très grande surface d'expression internationale; tout comme le Front populaire ivoirien (Côte d'Ivoire), le Parti gabonais du peuple (Gabon) ou encore le Rassemblement du peuple guinéen (Guinée/Conakry). L'International socialiste est aussi une conjoncture de transformation des entités sub-étatiques - quoique partisans concourant à l'expression du suffrage - en acteurs du système international. C'est en tant que président d'un parti politique membre de la famille socialiste que le chairman du SDF John Fru Ndi a été reçu par le président Abdou Diouf en 1997 à la grande désapprobation de Yaoundé qui vit alors en ce geste « une mauvaise manière diplomatique ». Il est aussi possible que l'assouplissement de la ligne politique du SDF vis-à-vis de la France soit l'aboutissement de ses diverses participations aux réunions de l'International socialiste en France. « Exclue de l'itinéraire de ses premières tournées internationales, note Nkoum-Me-Ntseny (1996:267), Paris, la capitale française, est désormais, depuis ses revers électoraux, une étape importante au même titre que les destinations traditionnelles et naturelles que sont Washington et Londres ». L'action et la présence du SDF au sein du comité Afrique de l'International socialiste lui a aussi valu nombre d'amitiés et de sympathie sur le sol africain. Ainsi, lors du cinquième congrès du SDF tenu du 16 au 19 avril 1999 à Yaoundé. M. Nya Abdouramane, Secrétaire exécutif de l'Alliance démocratique du Mali (Adema) - parti au pouvoir - commentant la prestation du chairman du SDF à la réunion du comité Afrique de l'International socialiste tenu à Bamako en début 1999, déclarait que « c'est en véritable chairman que John Fru Ndi prend régulièrement la parole au sein du Mouvement africain des partis socialistes ». Durant ce congrès le SDF a reçu les encouragements de la grande famille socialiste: un message d'amitié de Pierre Mauroy, président de l'International socialiste, de Guy Laberti et Pierre Guidoni du Parti socialiste français de même que ceux du Parti des sociaux-démocrates de Suède, du

Parti gabonais du peuple, du Parti des travailleurs norvégiens, et de l'Union européenne.

La pénétration oppositionnelle du champ international

Dans son déploiement sur la scène internationale, l'opposition agit sur une diversité d'arènes, même si la direction de ce déploiement tend vers un « point-omega », (l'Occident).

Arènes d'internationalisation de l'action de l'opposition

L'investissement oppositionnel du champ international à partir d'une pluralité d'arènes poursuit dans une large mesure la finalité, sinon de la conquête du pouvoir politique du moins de la recomposition des positions politiques à l'intérieur, suivant un scénario d'ascension politico-bureaucratique des formations en quête d'hégémonie politique. Le choix de l'arène du jeu, c'est-à-dire d'investissement, est fonction des opportunités qu'elle offre; mais il est aussi tributaire des préférences et des capacités mobilisatrices des acteurs contestataires. D'une manière globale, les configurations partisans en quête de pouvoir ne font l'économie d'aucune arène dans leur pénétration du champ international. Il existe même comme une occupation concomitante des diverses arènes d'exercice de la contestation et/ou de la conquête du pouvoir politique, même s'il convient de reconnaître que dans cette occupation concomitantes certaines arènes sont plus sollicitées que d'autres. Dans la plupart des pays africains, les institutions étatiques monolithiques ont d'abord structuré l'action internationale des partis d'opposition dans l'arène de la paradiplomatie et de l'influence. Aujourd'hui encore, « les élections compétitives à transparence parfois contestée » (Sindjoun 1994:21) qui constituent en fait une légitimation électorale de l'usurpation du pouvoir politique de par les majorités automatiques qu'elles offrent aux formations qui gouvernent, amoindrissent de façon draconienne la représentativité des oppositions et réduisent de ce fait leur surface institutionnelle de mouvance⁷. Il s'ensuit un enfermement des groupements politiques d'opposition dans le parallèle, le clandestin et l'informel.

1. L'opposition et l'arène paradiplomatique

Partis d'opposition et gouvernements semblent mener une lutte en somme nulle pour l'accès à l'international. Cette lutte pour l'accès à l'international indique que les partis d'opposition ont des lignes internationales et des programmes diplomatiques propres. Comme le reconnaît si bien Badie (1998 :51), « la politique internationale des États est le produit d'une composition d'acteurs multiples, gouvernants, partis, bureaucraties, médias, groupes de pression, porteurs de valeurs, de perceptions et d'intérêts divergents ». Le fait important à

souligner ici est la non-concordance des visions, des attentes internationales des différents acteurs. Il y a ici une mise en crise de la théorie ostrogorskienne des partis politiques. Selon Ostrogorsky (1979) en effet, « un parti politique est un parti qui s'inspire d'un principe politique et qui poursuit un but politique. On l'appelle politique parce qu'il est en harmonie avec l'État, compatible avec lui et dévoué au bien commun ». Ostrogorsky corrobore là une vision de Bluntschli (1879) pour qui « un parti n'est plus qu'une faction quand il subordonne les intérêts de l'État aux siens ». Mais le débat sur la détermination du bien commun a souvent été un débat aporétique car chaque individu pris isolément a sa conception du bien commun. Ainsi le bien commun clamé et poursuivi par l'État n'est pas le plus souvent celui des autres composantes politiques de la société; de sorte que les affrontements politiques sont des affrontements entre diverses représentations du « bien commun ».

Les partis d'opposition, dans leur action internationale visent en premier lieu moins la promotion d'une vision ou d'une conception des relations internationales, que l'« assèment » de « coups » politiques susceptibles de conduire à un affaïssement des assises internationales de légitimité des pouvoirs établis. Par « coups », il convient d'entendre, dans la perspective de Dobry (1995:21) « les actes et les comportements individuels ou collectifs qui auront pour propriété d'affecter soit les attentes des protagonistes d'un conflit concernant le comportement des autres acteurs (...) soit leur « situation existentielle » (...) soit les deux simultanément ». La diplomatie parallèle de l'opposition consiste en l'établissement de circuits autonomes de dialogue et d'échanges avec les partenaires officiels étrangers dans un cadre à la fois bilatéral et multilatéral et cela à des fins de se ménager des sympathies politiques à l'étranger, d'y construire et d'entretenir une image de prestige et d'affecter la « situation existentielle » du gouvernement, c'est-à-dire de bouleverser les rapports entre le gouvernement de Yaoundé et son environnement international. Dans ce processus, on constate le plus souvent que l'opposition s'auto-aurole de la figure de la modernité politique en même temps qu'elle assigne aux figurations gouvernantes l'image de l'archaïsme et de la barbarie politiques. Ainsi au Cameroun, à la suite de l'élection présidentielle controversée – une fois de plus – du 12 octobre 1997 qui a vu l'arrestation de quelques responsables du SDF (Casteran 1998), le chargé de la communication de ce parti avait lancé une campagne nationale et internationale de critique du « régime Biya-RDPC » autour de l'argument fort de « fascisme primaire » (*Jeune Afrique Economie*, 251, 1997). En Guinée Conakry, Mamadou Bah, président de la Coordination de l'opposition démocratique (Codem) avait accusé, en 1998, le président Lansana Conte de se ressourcer à « l'époque stalinienne ». En Côte d'Ivoire, en 1999, les

réseaux de communication du RDR disqualifiaient et délégitimaient l'organisation citoyenne sur la base de « l'ivoirité » en décernant à son promoteur, le président Henri Konan Bedie, le trophée du « racisme primaire ».

Comme on peut le constater, la peinture oppositionnelle des pouvoirs établis est fortement dégradante. Vu par l'opposition, le régime au pouvoir apparaît la plupart du temps comme engagé dans une dynamique peu louable de « décivilisation des mœurs politiques » (Owona Nguini 1999). Il s'agit de régimes qui procèdent à une *criminalisation des pratiques de pouvoirs* (Bayart et al. 1997) par l'instauration de « gouvernements privés indirects » (Mbembe 1999) qui puisent dans la corruption et la vénalité et qui n'hésitent pas à procéder à une « *privatisation des États* » (Hibou 1999) à des fins de pérennisation de leur stabilité hégémonique. Ainsi à Moncton, au Canada, lors du sommet de la Francophonie de septembre 1999, les opposants et autres organisations de défense des droits de l'Homme ont manifesté contre l'invitation au sommet des régimes africains non démocratiques. Selon l'Agence France Presse (AFP), le SDF était de la partie et a accusé P. Biya d'avoir transformé le Cameroun en « pays à hauts risques par des élections truquées, la violation des droits de l'homme et la corruption ». Bien avant, en juillet 1999, lors de la visite du président français Jacques Chirac au Cameroun, John Fru Ndi a souhaité *parler honnêtement et franchement (...) du rôle que la France joue en accordant son appui à un régime qui en 18 ans de règne a appauvri la grande majorité des Camerounais, asphyxié pratiquement une économie jadis prospère, réussissant par-là même l'exploit de se voir décerner le trophée de « nation la plus corrompue du monde*»⁸. En reléguant les pouvoirs dans les sphères de la marginalité et de la décivilisation politiques, les groupes d'opposition s'auto-construisent l'image glorieuse de la modernité, de la rationalité et de l'humanisme politique. La paradiplomatie qu'elles mettent en œuvre vise donc la recherche sur le plan international des alliés de contestation et de combat des ordres politiques décivilisés. C'est ainsi que dans cette logique de promotion internationale d'une image décivilisée du pouvoir camerounais, un mémorandum a été soumis à celui-ci en mai 2000 sous le couvert du Haut-Commissariat du Cameroun en Afrique du Sud par le district électoral de l'Afrique du Sud du SDF, en protestation des « graves violations des droits de l'homme et des tripatouillages électoraux ». Le document, signé des militants Kris Nzenkeng, Thomas Mofor, Valentine Nti, Tapie Noubissi Et Louis Takwi a été ampilié au chef de l'État sud-africain, aux ministres des Affaires étrangères, de l'Intérieur, de la Sécurité, aux Hauts-Commissariats du Nigeria, du Canada, de la Grande Bretagne, de l'Australie, des États-Unis, du Japon, de la Libye, au HCR et aux associations *The Lawyers for Human Right* et *The African Renaissance*. Il s'agit d'un mémorandum qui construit à l'échelle internationale

l'illégitimité, l'immoralité, voire la barbarie du régime Biya: *Cameroon is a multiparty but an undemocratic republic that has been held hostage in its embryonic State of socio-political, economic development, gross human right abuse by Mr Biya. The illegitimate President, Local and International observers generally view the all multiparty elections ever conducted in Cameroon as not transparent. Not free and fair (...). Amnesty international and other International and non governmental organizations in the yearly reports published in recent years have been calling on the International Community to take note of the blatant violation of human right in Cameroon, and to this country to stop such abuses but to avail. After the gross disregard, which culminated Cameroon tooping the list of most corrupt nation for two years consecutively the third phase is on the pipeline and could take a form of some turmoil. As we are saying right now, Cameroonians are escaping to exile for fear of torture and uncalled prosecution.* Ce qui est intéressant de mentionner ici, c'est que le mémorandum tente aussi de discréditer les États et présidents « amis »; c'est-à-dire les soutiens internationaux du régime du président Biya. C'est assurément dans ce contexte que la France connaît ce qu'on pourrait appeler un déclassé civilisationnel du fait de sa collusion supposée avec un régime comme étant irrespectueux des bonnes mœurs politiques et managériales. Le mémorandum s'ouvre ainsi par ce pamphlet écrit sous forme de poème:

- « Up, Mbeki, Up African Renaissance, down France, down Chirac
- . We need freedom of speech
- . Biya is African Al Capone
- . Biya self imposed President of Cameroon
- . Biya still confused after 18 years in power
- . No good Laws, No election in Cameroon from now
- . Real Pan Africanists beware of France
- . France the misery of Africa forever
- . Biya: corruption
- . Extra judiciary killings
- . Embezzlement
- . Lack of vision for Africa unity
- . Nepotism
- . No French recolonisation
- . Paul Biya himself the Coach
 - Referee
 - Player
 - Match delegate
- .Biya blood sucker

.Biya 17 years of oil exploitation» (9).

L'action internationale de l'opposition est une action parallèle qui va à l'encontre de celle officielle. Elle procède à une mise en crise du plénipotentiaire dans sa position d'unique représentant à l'extérieur de la totalité de l'Etat et de la personne du président de la république. C'est la crise du langage diplomatique d'autorité qui est une manifestation à l'extérieur de la crise de la territorialisation de l'autorité politique à l'intérieur. L'action internationale parallèle de l'opposition traduit une conjoncture du discours diplomatique officiel, discours d'institution: *c'est-à-dire la parole officielle du porte-parole autorisé s'exprimant en situation solennelle* (Bourdieu 1972:109). La mise en difficulté du porte-parole officiel qu'est l'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire sur la scène internationale vient de ce que sa parole ne semble plus porteuse de « capital symbolique accumulé par le groupe qui l'a mandaté et dont il est le fondé de pouvoir » (Bourdieu 1972: 109); de ce que le porte-parole agit dans un contexte sinon de conflit de direction à la tête du groupe qui l'a mandaté, du moins de déperdition massive des bases de légitimité de ceux qui occupent les positions de direction au sein du groupe. Le porte-parole ne semble plus représenter le groupe « réel » auquel il appartient. Tout au plus représente-t-il « L'homme fort », mais nullement l'ensemble de la nation. La crise du plénipotentiaire découle de la revendication d'une autonomie d'action internationale de la part des entités subnationales, par leur refus de l'exclusivité de la représentation des intérêts nationaux par les gouvernements (Bernier 1994). Il s'agit d' *une option qui relativise la vision classique (réaliste) du bloc compact, monolithique de l'activité diplomatique autant qu'elle tente de disqualifier et d'en exclure les « diplomates professionnels » dans une logique de « parcellarisation » des relations extérieures* (Nkoum-Me-Ntseny 1996:320). L'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire ou le haut commissaire n'est plus l'informateur unique sur son pays: il est dédoublé, contesté et contourné.

Ainsi, au Cameroun, lors de la « *conjoncture critique* » liée à la revendication de la conférence nationale souveraine construite par une bonne frange des forces socio-politiques profondes comme cadre d'organisation de la transition (Eboussi Boulaga 1993; Kamto 1993), la Coordination nationale des partis d'opposition et associations avait entrepris, à partir d'août 1991, sous la conduite de Samuel Eboua, de se déployer sur l'échiquier international afin de présenter aux partenaires étrangers du Cameroun la situation réelle qui prévalait dans le pays¹⁰. Paris, Bonn, Ottawa et Washington furent visités par la délégation de la *Coordination*. Lors de la prestation de serment du président américain Bill Clinton en février 1993, deux délégations camerounaises se firent con-

currence à Washington en ce qui concerne la représentativité politique nationale: celle du SDF de John Fru Ndi qui se disait officiellement invitée par le Parti démocrate et celle du gouvernement – RDPC réclamant l'exclusivité de la représentativité républicaine. Il eut fallu une mise au point de l'ambassadeur des États-Unis à Yaoundé qui, par un communiqué, indiqua que le gouvernement américain n'avait invité personne. Au sommet du Commonwealth de Chypre en 1993, le porte-parole de la délégation officielle du Cameroun, le ministre Francis Nkwain s'est vu discuter sa place au banc des observateurs avec les activistes du Cameroon Anglophone Movement (CAM) qui revendiquent l'émancipation des provinces anglophones du Cameroun. Deux ans plus tard, à Auckland en Nouvelle Zélande « les activistes du SCNC (South Cameroon National Council) ont tenté à nouveau de ravir la vedette à la délégation gouvernementale » (Nkoum-Me-Ntseny 1996:332). La fragmentation des relations extérieures du Cameroun a aussi été constatée lors de la prestation de serment de l'ancien et nouveau président nigérian, Olusegun Obasanjo le 29 mai 1999. Deux délégations camerounaises étaient présentes: celle, officielle conduite par le Premier ministre Peter Mafany Musongue et celle du SDF conduite par son chairman John Fru Ndi qui avait quitté Yaoundé le 26 mai en affirmant avoir été invitée par les autorités nigérianes. C'est la conjoncture critique de l'hégémonie diplomatique de l'État, de la désétatisation relative de l'activité diplomatique qui équivaut à sa « parcellarisation », à sa fragmentation entre une multiplicité d'acteurs qui ne justifient pas toujours d'une quelconque souveraineté.

La désétatisation de la vie internationale qui se traduit par la délégitimation du plénipotentiaire s'explique aussi par le fait que la plupart des formations politiques d'opposition dispose de porte-parole dans les capitales étrangères. Ces porte-parole jouent le même rôle d'informateur de la situation politique du pays à la communauté internationale comme le souligne M. Bello Bouba interviewé le 6 mars 1996 après une rencontre avec J. Godfrain, Ministre français de la Coopération « ... C'est aussi le rôle de l'opposition, d'informer objectivement sur le Cameroun, à l'intérieur comme à l'extérieur » (*Cameroon Tribune*, mercredi 6 mars 1996).

C'est à partir de la posture globale de la représentativité du peuple « réel » et profond que l'opposition légitime son action tant nationale qu'internationale. Au lendemain du scrutin présidentiel du 12 octobre 1992, John Fru Ndi qui s'était autoproclamé vainqueur affirmait son intention d'accepter le verdict du peuple, de ne pas l'abandonner à la résignation et de travailler sans relâche pour le triomphe de ses idéaux et de ses choix foulés aux pieds par « Biya [qui] s'est comporté comme un boxeur qui malgré son K.O lève le bras

pour demander à l'arbitre de le déclarer vainqueur » (*Challenge Nouveau* 1993:3) L'opposition s'octroie ainsi le devoir « d'informer objectivement » sur le Cameroun à l'extérieur par le biais de ses « *porte-parole* » investis de l'autorité réelle de la nation. Plus exactement, les porte-parole de l'opposition à l'étranger semblent d'abord être des disséminateurs de la mauvaise foi et des obstructions politiques de toutes sortes faites à l'opposition par les partis qui gouvernent.

La paradiplomatie de l'opposition se mène aussi de manière intense auprès des représentations diplomatiques des pays étrangers. C'est en effet par les contacts avec les ambassadeurs et autres hauts commissaires que se recherchent en premier lieu les soutiens politiques. Au Cameroun, il est courant de voir les ténors de l'opposition de même que les membres du gouvernement « frimer » dans les résidences d'ambassadeurs à la faveur des fêtes nationales de leur pays respectif. Les gains s'y rattachant ne sont pas moindres. Pendant l'élection présidentielle de 1992 au Cameroun les observateurs avaient remarqué une implication trop visible de l'ambassadeur des États-Unis Francès Cook dans les activités politiques du Social Democratic Front (SDF) (Ebolu 1997). Les communiqués du département d'Etat ainsi que les rapports et positions de la chancellerie américaine sur la situation socio-politique au Cameroun semblaient, à peu de choses près, une reprise nuancée des lectures de la situation politique nationale par les contestataires radicaux. C'est en tout cas ce qu'on peut constater dans un communiqué de l'Ambassade des États-Unis à Yaoundé sur « Les droits de l'homme et le processus de démocratisation au Cameroun » du 22 novembre 1994: « Les États-Unis demeurent préoccupés devant les cas répétés d'interdiction par le gouvernement (camerounais) de réunions politiques, marches, manifestations de l'opposition, et devant l'accès difficile de celle-ci à la radio et à la télévision. Qui plus est les détentions des membres des partis d'opposition demeurent courantes dans certaines régions... ». Dans ce communiqué, l'Ambassade croit pouvoir rappeler que « dans une démocratie, les forces de sécurité ne doivent pas être utilisées pour étouffer l'opposition, mais pour assurer la sécurité de tous les citoyens ». Il peut s'agir ici d'une victoire de l'action internationale de l'opposition qui fait partager à la communauté internationale sa lecture de la conjoncture nationale. C'est le cas également de « l'opposition des entrepreneurs politiques anglophones à la candidature camerounaise (au Commonwealth) [qui] a pu peser d'un certain poids dans l'ajournement de son admission survenu en fin de compte quatre ans plus tard (Hararé 1991 - Auckland 1995 » (Nkoum-Me-Ntseny 1996:338). Il convient de souligner que sous le concert des critiques de l'opposition politique républicaine et nationalitaire, le Cameroun avait été contraint à adhérer

au préalable à la Déclaration d'Harare dont les points 4 et 9 réaffirment l'impératif de « protection » et de « promotion des valeurs politiques fondamentales ». De même des missions d'enquête du Commonwealth ont plus d'une fois visité le Cameroun. Un cas comparable est celui du Congo-Brazzaville où le président Pascal Lissouba a qualifié Raymond Cesaire – Ambassadeur de France à Brazzaville – d'« allié le plus sûr [de Denis Sassou Nguesso] qui tirait dans le dos pendant que les hommes de Sassou nous tiraient dessus, de face»¹¹.

L'opposition, à travers les réseaux de dissémination de son opinion, use aussi des manœuvres d'amplification de la controverse entre les missions diplomatiques et le gouvernement. Ainsi suite à une pétition du Secrétariat Provincial du SDF pour le Sud-Ouest sur « l'affaire Mukete » adressée aux services du Doyen du corps diplomatique, *The Herald* (N°479 du 2 au 3 juillet 1997) n'hésita pas à écrire que « Diplomats confront Biya over atrocities of Mukete thugs ». Biya sur la sellette face aux diplomates sur la base d'une pétition du SDF ! Voilà une information qui constitue un « coup » diplomatique pour le SDF. Le capital symbolique susceptible de découler d'une telle « mobilisation » du prestigieux Corps Diplomatique est tellement fort que celui-ci se devait de réagir pour en effet « condamne(r) avec la dernière énergie cette tentative visant à l'associer aux allégations fallacieuses, injurieuses et de division (...) et rappelle au journal *The Herald* de bien faire la différence entre le soutien de la communauté diplomatique à la liberté de presse(...) et la véritable position de celle-ci quant à son obligation de respect des Chefs d'Etat et des peuples respectifs qu'elle représente... ».

Mais globalement, l'action internationale de l'opposition connaît nombre de succès. Les succès internationaux de l'opposition donnent aussi la mesure de la décrédibilisation, de la faible audience des régimes qui gouvernent à l'extérieur, de la faiblesse de leur diplomatie qui bat de l'aile à cause de nombreux « coups » infligés par l'opposition. L'hypothèse sinon d'une défaite du moins d'un recul de la diplomatie gouvernementale ne semble pas une hérésie. Cette conjoncture indique la difficulté pour un État aujourd'hui à se tailler une surface internationale de respectabilité en dehors des usages et des langages politiques autorisés par les champions du néolibéralisme, langages et usages qui se posent à la fois comme des contraintes axiologico-politiques et des moyens d'accès à la modernité politique, d'accès au concert des nations démocratiques et civilisées. « La question, a écrit un journaliste camerounais proche des milieux officiels, interpelle au premier chef la machine diplomatique de Yaoundé qui nécessite un sérieux coup de fouet, ainsi qu'une révision en profondeur de ses rouages et d'une stratégie basée jusqu'ici sur la discrétion. La « diplomatie de présence » pratiquée par le Cameroun depuis l'indépendance a montré ses

limites à l'aube d'une transition que l'opposition a bruyamment exploitée, obligeant le pouvoir à ne réagir que par à — coups » (Ngniman 1993:273).

Parmi ces *à-coups*, il faut mentionner la demande d'admission du Cameroun au Commonwealth en 1991 afin d'effriter l'argumentaire autonomiste de l'opposition nationaliste anglophone; l'envoi, en novembre 1992 des missions d'explication de haut niveau à travers le monde (Espagne, États-Unis, Canada, France, Allemagne, Belgique, Chine...). Selon Sindjoun (1994: 60). « Cette débâche d'énergie diplomatique montre que la légitimité internationale est à conquérir ».

Par ailleurs, les succès de l'action internationale de l'opposition doivent aussi se prêter à une lecture stratégique de la part des centres d'intérêts politiques étrangers désireux d'introduire leurs pions dans le jeu politique interne des États africains : d'influencer sinon de contrôler les processus politiques locaux. Ainsi les succès de l'opposition peuvent parfois ne pas signifier son « adoption » ou son « parrainage » par tel ou tel gouvernement: ils peuvent aussi bien se lire comme une stratégie des pays étrangers de se ménager une position de transcendance dans l'ordre politique local en pesant à la fois sur les choix politiques aussi bien de l'opposition que du régime au pouvoir. Il s'agit d'une stratégie des pays étrangers de se poser en « transformateur » politique local. Cette stratégie a semblé être celle de la France vis-à-vis du Cameroun pendant la conjoncture fluide de revendication de la conférence nationale souveraine. Tandis que Radio France Internationale (RFI) et l'Agence France Presse (AFP), par leurs prises de position et leur ligne éditoriale semblaient indiquer une sympathie manifeste pour l'opposition, contribuant à modifier profondément l'image de marque de la France au sein des mouvements d'opposition. Les milieux diplomatiques français, pour leur part, rassuraient les autorités politiques camerounaises du soutien de la France au processus de démocratisation au Cameroun. Charles Pasqua en visite à Yaoundé le 9 novembre 1991, Valéry Giscard d'Estaing le 4 février 1992, Guy Penne le 7 février de la même année ont tous exprimé leur approbation à la ligne transitionnelle édictée *ex-cathedra* par le président Paul Biya. C'est Guy Penne qui, le 8 février 1992 dira aux leaders d'opposition: « *vos partis fonctionnent mal. Ils ne correspondent pas à beaucoup de choses puisqu'il n'y a pas de base programmatique: ce sont des partis qui reposent sur des leaders...* » (cité par Ngniman 1993:221).

Au total, la para-stratégie internationale de l'opposition procède à une mise en crise de la diplomatie officielle comme expression et défense des intérêts de la totalité nationale. La « parcellarisation » des relations extérieures de l'État est une remise en cause de la prétention des groupements qui gouvernent de monopoliser la représentativité extérieure de l'État. Cette affirmation interna-

tionale des entités sub-étatiques est un fait majeur de « La révolution passive au Cameroun » (Sindjoun 1999).

2 Le jeu de l'opposition dans l'arène de l'influence: l'internationalisation de la revendication politique interne

L'arène de l'influence peut renvoyer à celle dans laquelle un acteur recherche les voies et moyens de peser considérablement sur les choix et les stratégies du partenaire ou du concurrent. Influencer dans ce cas, c'est accéder à la position d'acteur incontournable dans toutes les transactions socio-politiques, de maillon essentiel de la chaîne politique et stratégique internationale; c'est se tailler une surface de respectabilité et de considération dans les processus de prise de décision des acteurs tiers. L'influence renvoie ainsi à l'attrait idéologique d'un acteur, à sa capacité à entraîner un ralliement autour de ses visions et positions, à sa capacité de cooptation des autres en ce qui concerne tout acte de légitimation ou de rationalisation de légitimation d'une situation ou d'une option. L'influence peut ainsi renvoyer au *soft power*, au pouvoir en douceur dont parle Nye (1991). L'arène de l'influence est ainsi une arène majeure de pénétration internationale des acteurs politiques de tous bords. Cette arène de l'influence connaît à ce jour un investissement intensif de la part des formations politiques d'opposition.

À travers le champ de l'influence, les oppositions étaient d'abord en quête de reconnaissance interne et de consécration internationale. Concrètement l'opposition a investi ce champ par l'initiative de mouvements socio-politiques susceptibles d'affecter considérablement les modes traditionnels de commerce entre les acteurs extérieurs et les blocs hégémoniques au commandement dans les post-colonies monolithiques. Dans cette mise de l'arène de l'influence au service de ses calculs stratégiques, l'opposition s'appuie sur des opérations critiques qui dénoncent la collusion entre certains milieux politiques occidentaux et les groupes qui contrôlent les symboles de l'État dans un contexte global de crise de la légitimité politique. Au Cameroun, pour asseoir sa notoriété internationale, l'opposition a utilisé une action vigoureuse. Ainsi, le *Plan d'action Yaoundé* arrêté en juin 1991 par la « Coordination » lors d'une réunion de son *Comité national* prévoyait, à partir du 21 du même mois, un « Meeting de protestation contre les pays qui soutiennent activement Paul Biya » ainsi que « la remise d'une lettre de protestation de la coordination ».

Dans la même optique de l'influence des actions françaises en faveur de la reconquête des bases d'équilibre et de stabilité du régime Biya, l'opposition radicale, qui a évolué de la *Coordination* à l'ARC-CNS [Alliance pour le redressement du Cameroun par la conférence nationale souveraine], puis de cette

dernière à l'Union pour le changement (UPC), dans «la contestation de la réélection du président Paul Biya, alla jusqu'au lancement d'une campagne de boycott des produits français » (Sindjoun 1994:55). L'action était destinée à contraindre la France à relâcher ses relations avec le régime de Yaoundé (Bayart 1995). Si on s'en tient à l'attitude des capitales aussi bien occidentales qu'africaines vis-à-vis de Yaoundé au lendemain du scrutin présidentiel à régularité contestée du 12 octobre 1992, il est à dire que l'activisme international de l'opposition a considérablement atteint son objectif d'influence. Ainsi, comme le souligne Sindjoun (1994:57), « Au lendemain de la proclamation des résultats de l'élection présidentielle d'octobre 1992, la position du gouvernement sur l'échiquier « international » est délicate. Les messages de félicitations des chefs d'État étrangers, notamment occidentaux, se font rares (...). Le message de félicitations du président François Mitterand plein de conseils de modération et de dialogue n'interviendra qu'après le séjour au Cameroun d'une mission d'information de haut niveau (...). La tension politique post-électorale ayant entraîné la déclaration de l'état d'urgence dans la province du Nord-Ouest semble rapporter des gains « internationaux » à l'opposition ».

L'influence de la régularité/validité du scrutin du 12 octobre 1992 par l'opposition fut tellement forte qu'elle entraîna une « crise de la réélection du président Paul Biya » (Sindjoun 1994:57). La remise en cause oppositionnelle de l'équité et de la transparence du scrutin a connu une « internationalisation » par le rapport crucificateur du NDI (National Democratic Institute for International Affairs) qui dénonça « ... la généralisation des irrégularités » tout en faisant reposer « ... le poids le plus accablant des responsabilités des irrégularités dans l'échec du processus électoral (...) sur le Gouvernement et le président Biya » (cité par Sindjoun 1994). Il en est de même du parlement européen qui dénia toute « légitimité démocratique » selon les mots de son porte-parole Jacques Nancy, interviewé par *Africa N°1* le vendredi 18 décembre 1992.

La capacité de l'opposition animée par John Fru Ndi à influencer la scène sociale et politique nationale et à capitaliser les sympathies internationales a contribué à construire l'incontournabilité du chairman et de quelques autres leaders dans le processus de pacification politique interne. Le prix Nobel de la paix sud-africain, l'Anglican Desmond Tutu a ainsi entrepris en novembre 1992 une médiation entre le gouvernement et John Fru Ndi. De même, du 12 au 23 juin 1993, le secrétaire général du Commonwealth, Chief Emeka A. Oku en visite officielle au Cameroun rencontrera les autorités locales et les leaders des partis politiques en commençant par John Fru Ndi du SDF (Monga 1993). Jacques Godefrain, alors ministre français délégué à la Coopération avait rencontré Bello Bouba Maïgari et John Fru Ndi lors de sa visite au Cameroun en mars

1996(12). Lors de sa visite à Yaoundé du 30 mars au 3 avril 1996, le secrétaire général de l'OUA, Salim Ahmed Salim avait rencontré le leader du SDF qui s'opposait alors vigoureusement à la tenue à Yaoundé du 32^e sommet des chefs d'État et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine. La promotion du sommet de l'OUA en ressource politique ne manque pas de sens. Si la ressource s'entend comme ce que, dans une transaction politique, un acteur a en plus par rapport à ce qu'à l'autre, le sommet de l'OUA constituait bel et bien une ressource de la part du gouvernement de Yaoundé qui l'érigea en une action d'éclat de plus et d'efficacité de sa diplomatie de présence, de participation et de rayonnement. De plus, le chairman du SDF estimait en effet que la tenue de ce sommet constituerait un argument de campagne pour le régime de Paul Biya ainsi que sa relégitimation internationale.

Tenir le 32^e sommet de l'OUA à Yaoundé pour le gouvernement de Yaoundé et mener une action vigoureuse de sape contre la tenue de ce sommet dans la capitale camerounaise pour l'opposition animée par John Fru Ndi semblaient devenir un enjeu que chaque camp voulait gagner à tout prix. L'action de Fru Ndi donnait bel et bien de graves soucis au pouvoir de Yaoundé et laissait dans l'expectative les observateurs même les plus avertis. De fortes rumeurs faisant état de la réussite de la stratégie de Fru Ndi renforçaient l'incertitude dans un contexte où les démentis et les assurances du gouvernement étaient perçus comme des aveux d'impuissance et de reconnaissance de l'avortement de la tenue du sommet à Yaoundé. Il fallut attendre la mobilisation de tous les signes liés à la tenue du sommet en début juillet pour que le quotidien gouvernemental fasse étalage de son enchantement en ridiculisant les arguments « fallacieux » du camp adverse: « Il a ainsi été dit pour ne nous en tenir qu'à cet exemple que le 32^e sommet de l'OUA ne se tiendrait plus à Yaoundé, parce que le gouvernement aurait refusé d'incorporer les membres de l'opposition dans les structures organisationnelles de l'événement » (*Cameroon Tribune*, N° 6130, lundi, 1^{er} juillet-1996:6). L'opposition a en tout cas grandement influencé la tenue du 32^e sommet de l'OUA à Yaoundé.

Dans un tout autre registre, les actions de contestation d'envergure du régime au pouvoir ont été entreprises dans les représentations diplomatiques du Cameroun à l'étranger. Déjà le « Plan d'action de Yaoundé » prévoyait, à partir du 21 juin 1991, dans le cadre de ses « manifestations d'explication », des « meetings de protestation (...) devant les ministères des Affaires étrangères » des « pays qui soutiennent activement le président camerounais Monsieur Paul Biya ». À l'extérieur du territoire national, les ministères des Affaires étrangères des partenaires étrangers n'ont pas concentré l'essentiel de la contestation politique menée par les relais extérieurs de certaines forces socio-

politiques internes. Les représentations diplomatiques du Cameroun à l'étranger ont été aussi la cible des contestataires. C'est ainsi que le 30 mai 1991, l'Ambassade du Cameroun à Libreville est incendiée par des activistes se réclamant des contestataires de l'ordre politique de Yaoundé. Selon le quotidien gouvernemental *Cameroon Tribune* (juin, 1991) « Des témoignages concordants indiquent qu'un groupe de personnes, probablement des compatriotes vivant au Gabon (...) se sont rendus à l'ambassade dans la matinée du 20 [mai] où elles ont intimé l'ordre au chargé d'affaires de mettre le drapeau en berne et de transformer le 20 mai en un jour de deuil national (...). La police [gabonaise] sera envoyée sur les lieux mais elle sera étrangement passive ». Le gouvernement de Yaoundé a ainsi soupçonné, voire accusé les autorités de Libreville d'être de connivence avec les pyromanes. Une lettre de protestation du ministre camerounais des Relations extérieures a d'ailleurs été remise à cet effet à l'ambassadeur du Gabon à Yaoundé, le 21 juin 1991. On voit ainsi comment des relations conflictuelles et de suspicions liées à la conjoncture de démocratisation peuvent naître entre deux États.

En réalité le choix du Gabon ne manque pas de profondeur et d'intelligence stratégique. L'attaque de l'ambassade du Cameroun à Libreville est une tentative de persuasion de la communauté internationale du fait que la contestation politique est transnationale, voire internationale. Les partenaires étrangers du Cameroun étaient par conséquent invités à prendre acte de cette situation et à accepter que la légitimité politique au Cameroun se trouvait du côté des contestataires dans un contexte où, somme toute, le pouvoir était dans la rue. La stratégie de la transnationalisation de la contestation politique par l'opposition a été vigoureusement dénoncée par le Pr A. Kontchou Kouomegni alors porte-parole du gouvernement en 1997: « En vérité, certains leaders d'opposition brûlent d'impatience et ont soif de voir notre pays sombrer à son tour. Pour des desseins inavoués tant qu'ils ne sont pas au pouvoir. [...] En cela elle est épaulée de l'extérieur par certains milieux trouble.s (...) Nous sommes attaqués de l'extérieur une fois de plus! Notre pays est agressé injustement. (...) Ces actions de sape de l'extérieur et de l'intérieur ont l'appui de certains médias. (...) Le Cameroun est visé de plein cœur » (*Cameroon Tribune*, lundi 22 septembre 1997). Il conviendrait aussi d'y voir une stratégie de dramatisation de la conjoncture politique interne à partir de l'affirmation de la collusion entre certaines forces politiques internes et certains centres d'intérêt étrangers au détriment du peuple camerounais.

3. L'arène institutionnelle

L'institutionnalisation est apparue pour certains comme le modèle de référence du développement politique. Pour Huntington (1968) en effet, le renforcement des institutions est la condition cardinale de la viabilité et de l'efficacité du système politique. L'institutionnalisation légitime de la société politique se traduit par le fait que «les organisations et les procédures qui [la] sous-tendent sont assez nombreuses, assez stables et suffisamment valorisées par le public qu'elles sont censées affecter» (Badie 1999). Il y a ainsi comme une centralité de l'institutionnalisation – qui suppose une certaine autonomie des structures politiques – dans tout processus de parlementarisation politique. La parlementarisation s'appuie sur la béquille institutionnelle. Toutefois, dans la plupart des « nouvelles démocraties », l'institutionnalisation reste problématique du fait de la difficile « autonomie de l'État vis-à-vis des forces sociales et économiques, mais aussi autonomie des partis politiques à l'égard de leur classe sociale des références » (Badie 1994:87). Il s'ensuit une régulation institutionnelle relativement faible du champ socio-politique.

En effet, dans la plupart des Etats en transition politique, la représentativité et la participation des oppositions au fonctionnement des institutions républicaines reste sinon symboliques du moins considérablement amoindries dans des contextes marqués largement par les élections sécurisatrices des figurations gouvernantes (Tine 1997). La domination électorale des partis au pouvoir se fonde sur la maîtrise discrétionnaire de l'agenda électoral, sur le quasi-monopole du contrôle des scrutins ainsi que sur la détermination unilatérale de leur seuil de régularité, de légalité et de légitimité. En tout cas, dans la plupart des États et au Cameroun notamment, la surface institutionnelle de représentativité et de mouvance de l'opposition est marginale/résiduelle. Néanmoins, à partir des miettes de participation institutionnelle dont ils disposent, les partis d'opposition mènent une action considérable sur la scène internationale.

C'est à partir du piédestal du mandat électif que les opposants investissent à visage découvert l'arène internationale, et cela dans la légalité. C'est le bénéfice de l'onction du suffrage universel qui met en position de transcendance tout titulaire d'un mandat électif. Ainsi l'action institutionnelle de l'opposition sur la scène internationale se fait d'abord à travers le parlement¹³. C'est surtout dans le cadre des assemblées interparlementaires que l'opposition agit sur la scène diplomatique internationale. Au Cameroun précisément, les formations partisans représentées à l'Assemblée nationale profitent des missions parlementaires à l'étranger pour promouvoir des intérêts diplomatiques partisans. Plusieurs parlementaires du SDF, de l'UNDP se sont souvent retrouvés dans les délégations officielles des parlementaires de la nation en visite de travail

dans les pays étrangers. De même certains mandataires du peuple de la sensibilité oppositionnelle qui participent dans des gouvernements d'ouverture ou d'union se servent des avantages et des opportunités liés à leur portefeuille ministériel pour intensifier l'action internationale de leur formation politique respective¹⁴. Les ministres de la république issus des formations politiques concurrentes de celles au pouvoir se servent de leur position pour accroître leur respectabilité internationale. Ainsi par exemple, lors de la visite du président Paul Biya en République populaire de Chine en 1993, les ministres Augustin-Frédéric Kodock et Issa Tchiroma issus des partis d'opposition faisaient partie de la suite officielle du chef de l'État. Au cours de cette visite, le 28 octobre précisément, l'ambassade du Cameroun en Chine «...reçoit la visite du représentant du chef de l'Etat, M. Augustin Frédéric Kodock, venu transmettre à la colonie camerounaise les encouragements du Président de la République et l'assurer de la constante sollicitude du Gouvernement malgré son éloignement de la terre natale. À cette occasion le Représentant des étudiants prend la parole pour réitérer les remerciements de ses camarades à l'endroit du régime qui, en dépit des difficultés, pensent à tous les Camerounais, où qu'ils se trouvent»¹⁵. Des retombées politiques, le Ministre d'Etat, Secrétaire général de l'UPC Augustin Frédéric Kodock ne pouvait ne pas en bénéficier, dans cette visite d'État en matière surtout d'élargissement de la respectabilité internationale de son parti. Il en est de même de l'autre membre de la délégation issu de l'opposition, M. Issa Tchiroma. Même si ces ministres se gardent de toute action partisane d'envergure, la simple présentation de la suite officielle aux autorités chinoises constitue une publicité politique et confère à leur parti respectif une reconnaissance internationale. Une publicité d'autant plus efficace et accrocheuse que l'agent publicitaire, le Président Paul Biya, capitalise, en tant que chef d'État, toutes les attentions pendant ses prises de parole. Par ailleurs les ministres issus de l'opposition, en représentant leur pays à de nombreuses conférences et colloques internationaux, nouent des contacts et tissent des réseaux susceptibles d'offrir quelques avantages à leur parti.

Sur un plan purement interne, la participation de l'opposition au parlement lui permet de bénéficier de certains égards de la part des partenaires étrangers. C'est au titre de leur participation à l'Assemblée nationale que quelques leaders politiques camerounais figurent dans les agendas des délégations étrangères. Le point culminant de cette prise au sérieux de l'opposition parlementaire pouvant être la décision prise par le chef de l'État français Jacques Chirac de recevoir, durant sa visite écourtée au Cameroun en juillet 1999, les leaders des formations politiques représentées à l'Assemblée nationale. On y a d'ailleurs noté une très grande effervescence dans les états-majors des dif-

férents partis politiques qui n'ont pas hésité tous à lancer un appel vibrant à ses militants et sympathisants pour un accueil chaleureux au chef de l'exécutif français. Nul doute que si cette rencontre avait eu lieu, elle aurait pu permettre à chaque leader de s'auto construire comme force réelle d'alternance et de promouvoir sa vision politique légitime. Le SDF avait d'ailleurs préparé à cet effet un mémorandum destiné à « parler honnêtement et franchement du rôle que la France joue » au Cameroun.

Le mandat électif comme tremplin d'action internationale de la part des acteurs de l'opposition est aussi identifiable au niveau des conseils municipaux. Au Cameroun les villes sont de plus en plus engagées dans une action internationale de grande envergure. Les villes, à travers leurs conseils municipaux, sont devenues de véritables acteurs du système international. Il s'agit d'un autre niveau de perception de la conjoncture internationale post-bipolaire, marquée par l'émergence progressive des entités sub étatiques non-souveraines en véritables acteurs internationaux. Dans les villes dotées de conseils municipaux issus ou dominés par des formations d'opposition, on mesure leur importance et leur poids dans la promotion des stratégies internationales des oppositions. En vérité les municipalités font l'objet d'une mobilisation instrumentale (?) et stratégique dans une conjoncture internationale favorable liée à la désétatisation du partenariat. Ainsi les opérations de jumelage sont devenues pour les municipalités tenues par l'opposition, un canal de promotion de leurs « produits politiques », ainsi que de recherche de soutiens politiques divers. Les villes ont alors de plus en plus comme des lignes internationales, voire des agendas diplomatiques propres. Du 29 novembre au 18 décembre 1999 par exemple, une délégation des maires du SDF composée de Emmanuel Njopnang (Douala II), Elie Mpeh (Douala III), Isaac Kwemo (Douala IV), Etienne Sonking (Dschang) a séjourné en France, « à la faveur d'une mission d'étude et de recherche du partenariat en matière de développement local et de développement de l'emploi dans le cadre de la coopération décentralisée ». Ce sont là, *mutatis mutandis* des points politiques qu'on marque sur la scène internationale.

L'opposition mène également une activité internationale considérable auprès des grandes institutions internationales. L'Organisation des Nations Unies a été par exemple un champ privilégié pour les contestataires camerounais depuis l'époque coloniale jusqu'à ce jour (Seutcheu 1993). S'étant autoconstruit la figure de « pupille de l'ONU », le Cameroun a fait de cette instance internationale un cadre privilégié de résolution de ses problèmes politiques internes. Après les pétitions de l'UPC entre 1949/1961, la critique du rattachement d'un morceau du Cameroun au Nigeria en 1961, la demande

d'annulation du scrutin présidentiel du 12 octobre 1992 faite par le SDF, les sécessionnistes du SCNC y ont encore envoyé une délégation conduite par S. Tandeng Muna et J. Ngu Foncha. De même lors de la réunion du second symposium UE-ACP organisé par les Fondations Jean Jaurès et Friedrich Ebert le 27 novembre 1999 à Abidjan en Côte d'Ivoire, le chairman du SDF John Fru Ndi a effectivement pris la parole pour expliquer « ce que nous entendons par pouvoir au peuple »¹⁶. Enfin dans sa stratégie de mobilisation de la pression internationale comme une ressource d'appui à son « combat » mené de concert avec certaines autres formations politiques pour la mise sur pied d'une « Commission électorale nationale indépendante » (CENI), John Fru Ndi a écrit en décembre 2000 au président français Jacques Chirac pour une appréciation de ce débat et /ou combat par le sommet Afrique-France:

Nous en appelons au leadership de la France-Afrique pour nous soutenir dans nos revendications qui sont absolument légitimes. Nous voulons une Commission électorale nationale indépendante au Cameroun. Si nous l'obtenons avec l'appui de nos amis, tous les militants du SDF se mobiliseraient à cœur joie à Yaoundé pour venir accueillir nos hôtes. Si jusque-là nous n'avons rien obtenu, vous voyez quelle pourra être notre tristesse et notre frustration. Alors le sommet France-Afrique nous trouvera dans les rues de Yaoundé et des autres villes du Cameroun. Nous n'avons pas de choix (*La Nouvelle Expression*, n° 754:4).

2. Une action internationale eurocentrée de l'opposition

Globalement, le déploiement international de l'opposition politique au Cameroun tend vers le « point-oméga » qu'est l'Occident; plus précisément l'Europe de l'Ouest et l'Amérique du Nord. Cela est facilement compréhensible à partir du moment où l'action internationale de l'opposition vise à atteindre la situation existentielle de la diplomatie gouvernementale qui est elle-même eurocentrée. En effet, la concentration diplomatique du Cameroun en Europe et plus exactement en Europe de l'Ouest, si elle obéit à une stratégie de captation des atouts technologiques qu'offre cette région en vue d'accélérer le développement du pays, s'inscrit toute une tradition coloniale et néocoloniale. Politiquement et militairement le Cameroun est dépendant de l'Europe. Sur le plan économique, l'Europe régule la plupart des économies des États africains; y compris le Cameroun. Bref, il semble qu'il puisse difficilement avoir une survie des régimes africains sans l'Occident en général et l'Europe en particulier (Chouala 1997). Face à cette centralité occidentale de l'action diplomatique, le Professeur A. Kontchou Kouomegni (1977) a parlé de la « vassalité prononcée du système diplomatique africain »: le continent ressemble à « une

grande masse inerte, un glacis diplomatique, au plus, un pur théâtre d'action pour les géants étatiques non-africains ».

L'action internationale de l'opposition revalorise dans une certaine mesure le paradigme de la « *vassalation* » tout comme elle renouvelle l'intérêt de l'analyse dépendantiste en termes de *centre* et de *périphérie* (Amin 1986). Il semble bel et bien exister un centre du monde qui fixe les critères de l'opportun et de l'inopportun, qui détient et actionne les leviers de commande du changement dans tous les coins du monde. États-Unis, France, Allemagne, Grande Bretagne, Espagne, Canada, etc. Sont les pays vers lesquels s'oriente, prioritairement la diplomatie gouvernementale et sa concurrente que constitue l'action internationale parallèle de l'opposition.

En effet la volonté d'influencer l'extérieur/l'international par les différentes formations partisans, qu'elles soient du pouvoir ou de l'opposition, couvre et découvre une conception dépendantiste des pouvoirs africains. Dans le cas d'espèce, les leaders politiques d'opposition sont convaincus qu'ils ne doivent leur stabilité et survie que grâce à des soutiens extérieurs de toutes sortes; à commencer par celui de l'ex métropole. La vérité pourtant c'est que les régimes africains ont des marges d'autonomie qui fondent leur capacité d'instrumentalisation des « *outputs* » extérieurs, et donc d'auto consolidation. Sans doute conscient de ce fait, le président Paul Biya devait réagir avec un brin d'ironie aux multiples voyages de l'opposition à l'étranger afin de rechercher des soutiens, des alliés dans leur lutte pour l'ascension politique interne. Dans son discours de campagne du 2 octobre 1997 à Maroua (Nord-Cameroun), le président Paul Biya déclare: «... permettez-moi de vous faire part de mon étonnement devant l'attitude de certains compatriotes qui, craignant de se soumettre au jeu démocratique, ont entrepris d'étranges voyages à l'étranger en prônant le boycott des élections et en dénigrant notre pays et nos institutions, comme si les affaires du Cameroun se réglaient ailleurs qu'ici [...]. Je le répète, les affaires du Cameroun se règlent au Cameroun et par les Camerounais.» La réaffirmation par le président Paul Biya de l'autonomie décisionnelle et gestionnaire par les Camerounais de toutes les questions nationales pourrait être une réponse à certains centres d'intérêt étrangers qui avaient, depuis 1992, exercé sur le gouvernement camerounais ce que Etoudi a qualifié de « *pressions injustifiées* » (Ngniman 1993:222); pressions qui se sont encore intensifiées pendant la conjoncture électorale de 1997 avec l'appel au « *boycott actif* » du scrutin lancé par les grandes formations d'opposition. Mais le revirement post-électoral de Paul Biya, qui fit un appel du pied aux opposants pour un gouvernement d'ouverture et de rassemblement pourrait constituer un acte de relativisation du monopole exclusif de la détermination, par les Camerounais,

de leur destin politique. La main tendue du président Paul Biya à l'opposition est aussi dans une large mesure un indicateur de l'impact des manœuvres et des pressions extérieures sur son régime. Il pourrait en être de même des négociations que le pouvoir engagea finalement avec le SDF, négociations qui réussiraient une fois de plus à bipolariser la scène politique internationale. Toutefois, cette bipolarisation du champ politique national peut aussi relever d'une stratégie de l'« adversary politics » mise en œuvre par le pouvoir.

En définitive, la scène diplomatique des Etats est de plus en plus fragmentée et éclatée. Cela voudrait signifier qu'elle ne ressort plus du monopole étatique. Si les entreprises partisans d'opposition ont de plus en plus de lignes internationales, des stratégies et agendas diplomatiques spécifiques, c'est d'abord parce que d'une part l'externe est une ressource de l'action politique interne et d'autre part parce que les relations internationales sont de plus en plus transnationales; c'est-à-dire des relations qui se « construisent dans l'espace mondial au-delà du cadre étatique national et qui se réalise en échappant au moins partiellement au contrôle ou à l'action médiatrice des États » (Badie et Smouts 1995:70). L'importance diplomatique prise par les entités non souveraines et sub-étatiques est en fait l'un des traits majeurs de la conjoncture internationale actuelle. C'est la désétatisation de la diplomatie, corollaire de sa transnationalisation dans un monde où les exclusivités souverainistes semblent d'ores et déjà jetées dans les poubelles de l'histoire des nations.

Notes

- 1- C'est ce que rappelait encore en 1997, Barbara Masekela, ambassadeur de l'Afrique du Sud à Paris: « La politique étrangère de l'Afrique du Sud est entrain d'être façonnée et modelée en fonction des besoins et des priorités de notre pays. Les priorités auxquelles le gouvernement sud-africain doit faire face sont les suivantes: 1) la consolidation de notre démocratie, 2) la croissance et le développement, 3) la réconciliation. Ces priorités sont reflétées dans la formulation de notre politique étrangère. En fait elles pourraient être considérées comme les forces qui guident nos relations étrangères... » (Masekela 39, 1997: 7).
- 2 - Sur quelques éléments de la « sociostratégie », Charnay (1994 :175) qui la définit comme la « mise en corrélation des doctrines et conduites stratégiques, et des leaders et des groupes qui les agissent ou les subissent », in *Relations internationales et concepts stratégiques: Sociostratégie de la négociation* ».
- 2 - On parle uniquement ici de partis politiques d'opposition à partir de l'hypothèse selon laquelle l'État est colonisé par le parti c'est-à-dire que les

structures organisationnelles du parti reflètent celles de l'Etat et s'imposent à lui en cas de victoire d'un parti. Le parti au pouvoir est donc autorisé, *de jure* comme *de facto*, à mener une activité internationale.

- 3 - Tous ces éléments des doctrines des partis politiques sont tirés de Mono Ndjana (1997).
- 4 - Art. 12, 2, Charte de l'Interafricaine socialiste.
- 5 - L'Interafricaine socialiste se constituait du Parti socialiste destourien tunisien, Parti socialiste sénégalais, Parti travailliste mauricien, People's progressive party de Gambie, Union socialiste soudanaise, Parti révolutionnaire socialiste somalien, Union socialiste des forces populaires du Maroc, Union comorienne pour le progrès.
- 6 - Parlant de manœuvres des régimes au pouvoir dans l'optique de ne pas admettre la traduction, au plan institutionnel, des rapports de force sociaux, Ayissi Mvodo écrivait, en s'appuyant sur le cas camerounais: « La voie camerounaise vers la démocratie n'intègre ni transparence, ni alternance, ni équité, ni justice. La voie camerounaise vers la démocratie est un subterfuge de quelques-uns pour confisquer le pouvoir du peuple et se servir », *L'Expression* n°127, 30 mai 1997. Il convient de rappeler que Ayissi Mvoto (mort en juillet 1997) était candidat déclaré à l'élection du 12 octobre 1997 avec un « Programme de redressement et d'espérance pour le Cameroun ».
- 7 - Mémoire adressé à Jacques Chirac, publié dans *Le Messager*, 946, 28 juillet, 1999, PP. 6-7.
- 8 - Memorandum Submitted to the Cameroon Government through the Cameroon High Commission in South Africa by The Social Democratic Front (SDF), South Africa Electoral District, Johannesburg in Protest against Gross Human Right Abuses, Election Mal-practices and Rigging (26th of May 2000).
- 9 - La délégation comprenait: MM. Augustin Frédéric Kodock, Secrétaire général de l'UPC, Charles Tchoungang, Président de l'Organisation camerounaise des Droits de l'Homme, Alexandre Taku et Sindjoun-Pokam de l'association « Cap-Liberté ».
- 10 - Interview, *Jeune Afrique Economie*, N°254, janvier 1998, p.69.
- 11 - *Cameroon Tribune* du mercredi 6 mars 1996 écrit que: « de source autorisée, c'est la France qui a demandé cet entretien... » p.3.
- 12 - Pour une mise au point politiste dans ce domaine, voir la pénétrante étude de Sindjoun (1993: 813-844).
- 13 - Certains pourraient ne pas partager cette analyse qui situe les partis de la majorité gouvernementale dans l'opposition. À juste titre d'ailleurs. Tou-

tefois il reste que, pour un parti politique, participer à un gouvernement ne signifie pas faire le deuil, renoncer à son ambition d'accéder au monopole de la totalité du pouvoir politique. Qui plus est la participation à une coalition gouvernementale est conjoncturelle et éphémère; elle ne peut donc s'inscrire dans la longue durée que si elle est une création permanente. La stratégie partisane de participation à une coalition gouvernementale est celle de l'identification et de l'identisation. En même temps qu'on s'identifie à l'ensemble des groupes politiques exerçant le pouvoir dans la défense des intérêts communs de position, on s'identise, c'est-à-dire qu'on se singularise par une action de promotion des intérêts partisans et spécifiques. Il y a donc ici comme une opposition dans la participation comme on peut le voir dans les dénonciations et les tensions récurrentes entre l'UNDP et le RDPC. La participation à une coalition gouvernementale ne semble donc pas éliminer toute attitude de concurrence et/ou d'opposition.

14 - Le Président de la République, son Excellence Paul Biya en république populaire de Chine (25-30 octobre 1993), *Une Visite d'État Memorable*, p. 60.

15 - *La Nouvelle Expression* n°601, 6 décembre 1999, p.2.

16 - Du latin *oppositio* (*positio ob*: action de poser devant ou en face), signifiant contraste.

Bibliographie

Akines, F., 1996, *Les mirages de la démocratie en Afrique subsaharienne francophone*, Dakar, CODESRIA, 106p

Amin, S., 1986, *La deconnexion. pour sortir du système mondial*, Paris, La Découverte, 333p.

Appadurai, A., 1997, *Modernity at Large. Cultural Dimensions of Globalization*, Minneapolis, University of Minnesota Press.

Badie, B., 1992, *L'État importe. L'occidentalisation de l'ordre politique*, Paris, Fayard, 326p.

Badie, B., 1994, *Le développement politique*, Paris, Economica, 223p.

Badie, B., 1995, *La fin des territoires. Essai sur le désordre international et sur l'utilité sociale du respect*, Paris, Fayard, 280p.

Badie, B., 1999, *Un monde sans souveraineté. les états entre ruse et responsabilité*, Paris, Fayard, 306p.

Badie, B., et Smouts, M.C. (1995), *Le retournement du monde. Sociologie de la scène internationale*, Paris, PFNSP et Dalloz, 254p.

Bakary, T., 1992, *La démocratisation par le haut en Côte d'Ivoire*, Paris, L'Harmattan.

Bayart, T., 1994, *La réinvention du capitalisme*, Paris, Karthala, 254p.

- Belanger, L., 1993, « Les relations internationales et les défis du temps mondial », *Etudes Internationales*, 24(3).
- Ben Romdhane, M., (dir.) 1997, *Tunisie. Mouvements sociaux et modernité*, Dakar, CODESRIA, 268p.
- Bernier, I., (dir.), 1994, « Les politiques extérieures des Etats non- souverains: convergences et divergences », *Études internationales*, numéro spécial, vol. XXV n°3.
- Bourdieu, P., 1982, *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard, 244p.
- Casteran, C., 1998, « Oppositions. La tentation insurrectionnelle », *Jeune Afrique Economie*, n°254, janvier 1998.
- Charillon, F., 1995, « La guerre du Golfe: les réseaux de contestation de la logique d'Etats » pp. 73-109 in Colonos, A. (dir.) *Sociologie des réseaux transnationaux. communautés; entreprises et individus: lien social et système international*, Paris, L'harmattan, 300p.
- Chevallier, J., 1994, *L'État de droit*, Paris, Montchrestien, 160p.
- Chouala, Y.A., 1998, « Le monde selon Yaoundé. Lecture géopolitique de la distribution géographique des services extérieurs du ministère des Relations extérieures », Rapport de stage académique, Yaoundé, IRIC, 31p.
- Colonos, A., (dir.), 1995, *Sociologie des réseaux transnationaux. communautés, entreprises et individus: lien social et système international*, Paris, L'Harmattan, 300p.
- Delauney, J.C., (dir.), 1999, *La mondialisation en question*, Paris, L'Harmattan, 354p.
- De Oliveira, M.D. et Tandon (eds), R., 1995, *Citoyens du monde ou le renforcement de la société civile mondiale*, Washington D.C, Civicus, 439p.
- Devin, G., 1993, *L'internationale socialiste. Histoire et sociologie du socialisme international (1945-1990)*, Paris, PFNSP, 439p.
- Dieckhoff, A., et Jaffrelot, C., 1998, « De l'État-nation au post-nationalisme ? » pp. 59-74 in Smouts, M.C., (dir.), 1998, *Les nouvelles relations internationales pratiques et théories*, Paris, PFNSP, 410p.
- Diouf, M., 1998, *Libéralisations politiques ou transitions démocratiques: perspectives africaines*, Dakar, CODESRIA, 91p.
- Dorby, M., 1992, *Sociologie des crises politiques. la dynamique des mobilisations multisectorielles*, Paris, PFNSP, 315p.
- Eboussi-Boulaga, F., 1993, *Les conférences nationales en Afrique. une affaire à suivre*, Paris, Karthala, 229p.
- Elias, N., 1996, *The civilizing process. The history of manners and formation and civilization*, Oxford & Cambridge, Blackwell.
- Fukuyama, F., 1992, *La fin de l'histoire et le dernier homme*, Paris, Flammarion, 456p.

- Garnier, J.P., 1999, *Le nouvel ordre local. Gouverner la violence*, Paris, L'Harmattan, 190p.
- Gaxie, D., 1993, *La démocratie représentative*, Paris, Montchrestien.
- Gueblaoui, S., 1987, *L'interafricaine socialiste: une tentative de coopération entre les partis politiques africains*, Thèse de Doctorat de 3e cycle en Relations internationales, Université de Yaoundé, IRIC, 317p.
- Hebga, M.P, 1995, *Afrique de la raison. Afrique de la foi*, Paris, Karthala,
- Hagan, J., 1993, *Political opposition and foreign policy in comparative perspective*, Boulder, Col. Lynne Rienner Publishers, 268p.
- Hocking, B., 1994, « Les intérêts internationaux des gouvernements régionaux: désuétude de l'interne et de l'externe? », *Études internationales*, Vol., XXV, n°3 pp. 409-420.
- Hyden, G., et Bratton, M., 1992, *Governance and Politics in Africa*, Boulder/London, Lynne Rienner, 369p.
- IAD, 1997, *Bonne gouvernance & développement en Afrique*, Dakar, Ed. « Démocraties africaines », 369p.
- Jackson, R.H., 1994, *Quasi-states-sovereignty, international relations and the third world*, Cambridge, Cambridge University Press, 230p.
- Joseph, R.A., 1986, *Le mouvement nationaliste au Cameroun: les origines de l'UPC*, Paris, Karthala.
- Kane, S.T., 1998, « Les partis politiques et la démocratie au Mali », *Afrique Développement*, vol. XIII, N°2, pp. 185-208.
- Kamto, M., 1993, *L'urgence de la pensée. Reflexion sur une precondition du développement en Afrique*, Yaoundé, Ed. Mandara, 209p.
- Kontchou Koumegni, A., 1977, *Le système diplomatique africain. Bilan et tendance de la première décennie*, Paris, Pédone, 279p.
- Laïdi, Z., (Dir.) 1998, *Géopolitique du sens*, Paris, Desclée Brouwer, 373p.
- Martin, P., 1994, *Les systèmes électoraux et les modes de scrutin*, Paris, Montchrestien 160p.
- Mbembe, A., 1999, *Du gouvernement privé indirect*, Dakar, CODESRIA, 113p.
- Mbembe, A., 2000, *Après la colonie*, Paris, Karthala.
- Mkandawire, T., & Olukoshi, D., 1995, *Between liberalisation and oppression. The politics of structural adjustment in Africa*, Dakar, CODESRIA, 430p.
- Merle, M., 1988, *Sociologie des relations internationales*, 4e ed. Paris, Dalloz.
- Mono Ndjana, H., 1997, *Les partis politiques du Cameroun: utopie et rêves pour la nation*, Yaoundé, Editions AGD, 208p.
- Ngniman, Z., 1993, *Cameroun. La démocratie emballée*, Yaoundé, Ed. Clé, 317p.
- Nkoum-Me-Ntseny, L.M., 1996, *La dualité culturelle en politique étrangère. une étude comparative entre le Cameroun et le Canada*, Thèse de Doctorat de 3e cycle en Relations internationales, Université de Yaoundé II, IRIC, 663p.
- Ostrogorsky, M., 1979, *La démocratie et les partis politiques*, Paris, Seuil.

- Owona Nguini, M.E., 1999, « Etat et société civile dans le processus politique en Afrique centrale: Les montages civilisateurs et décivilisateurs du pouvoir et du droit », *African journal of Political science*, n°2, November 1999.
- Oyono, D., 1990, *Avec ou sans la France. La politique africaine du Cameroun depuis 1960*, Paris, L'Harmattan, 209p.
- Quermonne, J.L., 1994, *Les régimes politiques occidentaux*, Paris, Seuil.
- Rosenau, J., 1969, *Linkage politics. Essays on the convergence of national and international system*, New -York, Free Press, 325p.
- Rosenau, J., 1990, *Turbulence in world politics - a theory of change and continuity*, Princeton, Princeton University Press, 480p.
- Sage, A., 1998, « Premières dames et *First Ladies*: la femme du chef est-elle le chef du chef ? », *l'Afrique politique 1998*, CEAN, Karthala, pp. 45-62.
- Sarrasin, B., 1999, *Ajustement structurel et lutte contre la pauvreté en Afrique. La Banque mondiale face à la critique*, Paris, L'Harmattan, 114p.
- Sartori, G., 1973, *Théorie de la démocratie*, Paris, A. Colin, 325p.
- Sartori, G., 1974, *Parties and party system*, New York, Cambridge University Press, 370p.
- Santiso, J., 1998, « Circulation des idées et relations internationales », pp. 227-251, in Smouts, M.C., 1998, *Les nouvelles relations internationales, pratiques et théories*, Paris, PFNSP
- Sindjoun, L., 1993, « L'action internationale de l'Assemblée nationale du Cameroun - éléments d'analyse politiste », *Études internationales*, vol. XXIV, n°4, PP; 813-844.
- Sindjoun, L., 1994, « La Cour suprême, la compétition électorale et la continuité politique au Cameroun: la construction de la démocratie passive », *Africa Development*, vol. XIX, n°2, pp. 21-69.
- Sindjoun, L. 1997, *La formation du patrimoine constitutionnel commun des sociétés politiques. Elements pour une théorie de la civilisation politique internationale*, Dakar, CODESRIA, 63p.
- Sindjoun, L., (dir.) 1999a, *La révolution passive au Cameroun. Etat, société et changement*, Dakar, CODESRIA, 425p.
- Sindjoun, L., 1999b, *Science politique réflexive et savoir sur les pratiques politiques en Afrique noire*, Dakar, CODESRIA, 45p.
- Sindjoun, L., 2000, « La démocratie est-elle soluble dans le pluralisme culturel ? Éléments pour une discussion politiste de la démocratie dans les sociétés plurielles », *Démocratie et sociétés plurielles*, Séminaire conjoint franco-phonie - Commonwealth, Yaoundé, Cameroun, 24-26 janvier 2000.
- Tibi, B., 1995, « Démocratie et démocratisation en islam: la quête d'un islam éclairé et les contre-forces de l'autoritarisme et du fondamentalisme religieux », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 2, N°2, pp. 285-299.

Vershave, F.X., 1998, *La francAfrique. Le plus gros scandale de la politique de la république*, Paris, Stock, 380p.

Journaux

Cameroon Tribune, lundi 20 décembre 1990

Cameroon Tribune, mercredi 06 mars 1996

Cameroon Tribune, lundi 1^{er} juillet 1996

Cameroon Tribune, mardi 08 juillet 1997

Cameroon Tribune, mercredi 30 juillet 1997

La Nouvelle Expression, n°578, 13 octobre 1999

La Nouvelle Expression, n°601, décembre 1999

La Nouvelle Expression, n° 610, 27 décembre 1999

La Nouvelle Expression, n° 754, 13 décembre 2000

L'expression, n° 127, 30 mai 1997

Le Messenger, n° 946, 28 juillet 1999

Le Messenger, n° 971, 27 septembre 1999

Le Messenger, n° 979, 15 octobre 1999

Le Messenger, n° 984, 27 octobre 1999

The Herald, n° 479, 2-3 juillet 1997

Jeune Afrique Economie, n° 147, septembre 1991

Jeune Afrique Economie, n° 165, mars 1993

Jeune Afrique Economie, n° 201, novembre 1995

Jeune Afrique Economie, N° 246, Août 1996

Jeune Afrique Economie, n° 249, octobre 1996

Jeune Afrique Economie, n° 254, janvier 1998

Jeune Afrique, n° 2038, février 2000